

Appel pour l'établissement d'une Assemblée Parlementaire auprès des Nations Unies

L'Humanité a le devoir d'assurer la survie et le bien-être des générations futures ainsi que la préservation des conditions naturelles de vie de notre Terre. Nous sommes convaincus que dans le but de relever les défis majeurs tels que la disparité sociale, la prolifération des armements de destruction massive, les menaces du terrorisme et la mise en péril des écosystèmes globaux, tous les êtres humains doivent s'engager à collaborer dans leurs efforts.

Pour assurer la reconnaissance et la légitimité de l'Organisation des Nations Unies et de la coopération internationale, et dans le but de renforcer leur capacité d'action, les populations doivent être plus étroitement et plus directement associées à l'action de l'ONU et de ses organisations. Ils doivent avoir la possibilité de mieux participer aux activités de l'ONU. C'est pourquoi nous recommandons la mise en œuvre graduelle de la participation et de la représentation démocratique au niveau mondial.

La première étape décisive est la création d'une Assemblée parlementaire consultative auprès des Nations Unies. Sans avoir recours, dans ce premier stade, à un changement de la Charte des Nations Unies, un lien crucial peut être établi entre l'ONU, les organisations du système des Nations Unies, les gouvernements, les parlements nationaux et la société civile grâce à cette Assemblée.

Une telle Assemblée ne serait pas qu'une institution de plus; en tant que porte-parole des citoyens, elle serait l'expression et le véhicule d'un changement des mentalités et d'une prise de conscience nouvelle dans le domaine de la politique internationale. L'Assemblée pourrait devenir le catalyseur qui permettra de faire évoluer le système international et le droit international. Elle contribuera aussi à renforcer la capacité de l'ONU dans la poursuite de ses objectifs élevés et à canaliser de manière positive la globalisation.

Au début, l'Assemblée parlementaire auprès des Nations Unies pourrait être composée de parlementaires nationaux. Petit à petit, elle devrait se voir dotée de droits réels en matière d'information, de participation et de contrôle de l'ONU et des organisations du système des Nations Unies. Par la suite, l'Assemblée pourrait être élue directement.

Nous faisons appel aux Nations Unies et aux gouvernements des états membres pour qu'ils établissent une Assemblée parlementaire auprès des Nations Unies. Nous invitons toutes les organisations, les décideurs et les citoyens qui s'engagent pour le bien commun international à soutenir cet appel

Oui, je soutiens l'Appel pour la création d'une
Assemblée parlementaire aux Nations Unies
[Je consens à ce que mon soutien soit rendu public](#)

Lire l'Appel

Prénom _____

Nom _____

Titre _____

Pays _____

[E-Mail](#) _____

[Je suis un député](#) _____

[Je veux signer l'Appel au nom d'une organisation](#) _____